

DEPARTEMENT  
DES ARDENNES  
ARRONDISSEMENT DE  
VOUZIER  
VILLE DE  
VOUZIER

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION n° : 2022/036**

**Réunion du 31 mars 2022 à 19h00**  
**sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.**

Date de convocation : 23/03/2022

Date d'affichage : 23/03/2022

Nombre de Conseillers :

**En exercice : 29**

**Présents : 22**

**Votants : 28**

Présents à l'ouverture de séance : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Séverine CHERDON, M. Pascal COLSON, Mme Geneviève COSSON, Mme Eva DERVIN, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, M. Olivier GODART, Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET et Mme Magali ROGER

Excusés avec pouvoir de vote : Mme Barbara CORDONNIER CORNEVIN ayant donné pouvoir de vote à Mme Marie Claude BERGERY, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, ayant donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Marc DESGEORGES ayant donné pouvoir de vote à Mme Marie Claude BERGERY, M. Benoit LAIES ayant donné pouvoir de vote à Mme Marie Claude BERGERY, Mme Gisèle LAROCHE ayant donné pouvoir de vote à M. Francis BOLY, M. Laurent MOREAU ayant donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD

**Secrétaire de séance : M. Frédéric MULLER**

**OBJET : Avenants au marché de travaux de création de vestiaires et de sanitaires PMR au stade de Vouziers**

Vu la délibération 2021/062 en date du 29 juin 2021 attribuant le marché de travaux pour la création de vestiaires et de sanitaires pour personnes à mobilité réduite au stade de Vouziers pour un montant de 229 472,15 € HT ;

Le maire propose de valider les avenants suivants :

- **Lot n°1 « VRD - Clôtures » :**

**Travaux Supplémentaires (TS) pour un montant de 14 201,00 € HT relatifs à :**

- La création d'un chemin d'accès de chantier qui à terme sera conservé (8 700 € HT : imputable au maître d'œuvre),
- Des travaux de raccordement au réseau EU au vu du manque de profondeur du réseau existant (3 256 € HT : imputable au maître d'œuvre)
- Des travaux de création de réseaux enterrés d'eau potable suite à la découverte en cours de chantier d'un manque de pression et de débit sur le réseau existant sur lequel il était initialement prévu de se raccorder (995 € HT : aléas)
- Au remplacement d'un bout de conduite d'eau existante en acier suite à une casse réseau en cours de chantier nécessitant le remplacement d'un tronçon entier (1250 € HT : aléas)

**Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :**  
**Et de sa publication ou notification le :**

- **Lot n°3 « Menuiseries extérieures – Serrurerie » :**

- Travaux modificatifs pour une moins-value de – **13 800 € HT** relatifs à :
  - La suppression du garde-corps de la rampe béton pour personne à mobilité réduite (PMR) initialement prévue au marché. (rampe remplacée par un cheminement PMR dans le cadre de la variante du lot 1)
  - La suppression de la main courante (30ml) de la rampe PMR

**Imputable au maitre d'ouvrage (lié au choix d'une variante sur un autre lot)**

- **Lot n°6 « Electricité » :**

- Travaux modificatifs pour une plus-value de **880,60 € HT** relatifs à :
  - la mise en place d'une alarme de type 4 conformément à la demande du SDIS et non prévue au CCTP (2 837,25 € HT : : imputable au maitre d'œuvre),
  - au remplacement du luminaire led le long de la rampe par un éclairage par spot (- 1956,65 € HT Imputable au maitre d'ouvrage)

**TOTAL : 1 281,60 € HT, soit 0,56 % du marché**

Les montants des contrats initiaux sont les suivants :

- Lot n°1 « VRD - Clôtures » : 34 702,25 € HT
- Lot n° 3 « Menuiseries extérieures – Serrurerie » : 29 090,00 € HT
- Lot n°6 « Electricité » : 12 310,64 € HT

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité :**

- **D'approuver la passation des avenants avec les Titulaires des lots 1, 3 et 6 du marché de travaux des locaux annexes au stade rue nouvelle 08400 Vouziers.**
- **D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir**

Fait en mairie le 04/04/2022

Le Maire,

Yann DUGARD

